

RENCONTRES PRO 2022-2023 Cycle (re)créer du lien

CO-ORGANISER UNE RENCONTRE PRO

Les modalités de co-organisation d'une Rencontre Pro avec l'École de la médiation se définissent "à la carte" en fonction du temps et des ressources disponibles du co-organisateur (organisme ou professionnel.les).

Le co-organisateur peut assumer une ou plusieurs des missions suivantes :

- Réunion avec l'EdM pour préciser la problématique et le format et rédiger le descriptif
- Réunion avec l'EdM pour concevoir le contenu : choix des intervenant.es et déroulé
- Annoncer la rencontre auprès des membres de vos réseaux
- Concevoir des ressources supports
- Mettre un lieu à disposition pour accueillir la rencontre
- Co-animer la rencontre avec l'EdM
- Capitaliser la rencontre (Live Tweet, post de blog)

Qui peut-être co-organisateur?

- professionnel.le de la CSTI
- chercheurs, chercheuse
- association
- organisme public ou privé

Co-organisation simple

Le co-organisateur participe à l'organisation d'une rencontre pro en assumant une ou plusieurs missions, en fonction du temps et de ses ressources disponibles.

Le co-organisateur s'engage à :

- participer à au moins une réunion avec l'EDM
- respecter les dates limites pour remplir sa ou ses missions
- relayer l'annonce de la rencontre auprès des membres de son réseaux

L'EDM s'engage à :

- faire figurer le nom / les logos du co-organisateur sur tous les supports de communication de la Rencontre Pro.

Dans le cadre d'une co-organisation simple, le co-organisateur n'est pas payé.

Cette collaboration peut représenter un intérêt pour les professionnels, associations ou organismes souhaitant promouvoir leurs activités auprès des professionnels de la CSTI (par exemple : travaux de recherche, projet de médiation, outil numérique ...)

Co-organisation complète

Si le co-organisateur s'engage à assumer toutes les missions liées à l'organisation d'une rencontre pro, une facturation (n° SIRET indispensable) sera possible selon un montant à déterminer ensemble.

Le budget couvre alors :

- l'organisation,
- l'animation,
- la prise en charge de déplacements d'intervenant.es,
- les frais de réception éventuels.

L'EdM s'engage alors à :

- Faire figurer le nom / les logos du co-organisateur sur tous les supports de communication de la Rencontre Pro,
- Relayer la communication amont,
- Gérer les inscriptions,
- Gérer la logistique si l'évènement a lieu à la Cité des sciences,
- Fournir le petit matériel de papeterie,
- Co-animer et documenter l'évènement.

Contacts

Organisation	Margaux Calon	margaux.calon@universcience.fr
Communication	Antoine Marchand	antoine.marchand@universcience.fr
Logistique	Corinne Dias Pereira	corinne.diaspereira@universcience.fr